

Saint-Denis, le 08/03/2011



Référence du document : DM-RECO 11/02

**DIRECTION DE L'EVALUATION
DES DISPOSITIFS MEDICAUX**
Département des vigilances
DVI-DOC9 v2

M
A
T
E
R
I
O
V
I
G
I
L
A
N
C
E

A l'attention des directeurs d'établissements de santé et des correspondants locaux de matériovigilance, pour diffusion aux services utilisateurs, biomédicaux et achats.

Risque d'étouffement lors de la sécurisation d'un patient à l'aide d'un dispositif de contention physique

Dans le cadre de la matériovigilance, l'Afssaps a été informée de plusieurs cas avérés d'étouffement de patients avec des dispositifs destinés à assurer leur contention au lit ou au fauteuil. Ces accidents sont parfois mortels.

Un groupe d'experts mis en place par l'Afssaps a travaillé à partir des données recueillies lors de l'évaluation de ces accidents.

Ce travail a abouti à l'élaboration d'un document de sensibilisation et de recommandations à destination des utilisateurs, prescripteurs, loueurs, acheteurs et fabricants.

Il est disponible sur le site internet de l'Afssaps à l'adresse suivante : www.afssaps.fr, dans la rubrique « Publications » / « Recommandations » / « Dispositifs médicaux ».

Par ailleurs, nous vous rappelons que tout incident ou tout risque d'incident grave sur les dispositifs de contention doit être déclaré dans le cadre de la matériovigilance à l'agence française de sécurité sanitaire des produits de santé – département des vigilances – Tél : 01.55.87.37.78, dedim.ugsv@afssaps.sante.fr, Fax : 01.55.87.37.02.